Préambule pour le Jury d ‘honneur

Le jury d'honneur en défense de notre camarade **Pierre-Olivier Poyard** s'est réuni pour la 4ème fois le 28/112024 et a prononcé son verdict.

Après avoir pris connaissance de tous les documents fournis par notre ami libre-penseur, le jury constate que toutes les accusations concernant **Pierre-Olivier Poyard** l’ont été sur le fondement de témoignages anonymes et de rumeurs non vérifiées. Rien ne justifie cet acharnement contre **Pierre-Olivier Poyard** d’autant plus que la procédure pénale est close.

Le jury d’honneur estime donc que Pierre-Olivier doit être rétabli dans tous ses droits et retrouver toute sa dignité. La sanction disciplinaire doit être retirée dans les plus brefs délais et ouvre droit à réparation. Le jury d’honneur continuera à rester vigilant et attentif aux suites qui vont être données à cette affaire.

Vous trouverez la déclaration publique du jury suite à nos réunions.

Une réunion est prévue le samedi 12 avril en soirée avec tous les membres de ce jury pour une conférence de presse locale. Dimanche 13 avril, une réunion publique aura lieu avec des militants de différentes organisations vosgiennes pour la défense des libertés démocratiques.